

Elaborez la prévision à long terme de votre Congrégation

Formation et accompagnement, en visioconférence

Pour répondre à la question : avons-nous les réserves suffisantes pour assurer durablement la vie des Sœurs (ou des Frères) et la mission de la Congrégation ?

E&I dispense depuis plusieurs années des formations à la prévision à long terme d'une congrégation. L'expérience montre que, même après cette formation, élaborer une prévision à long terme reste un exercice long et compliqué.

C'est pourquoi nous vous proposons aujourd'hui un « package » complet : **formation et accompagnement** à la mise en œuvre :

- Des séances de formation, courtes (1heure), en visioconférence, espacées de quelques semaines
- Entre deux séances, vous mettez en œuvre ce que vous avez appris et élaborez ainsi progressivement votre prévision à long terme
- Durant cet intervalle, vous pourrez échanger avec le formateur par mail, et à mi-parcours, une séance questions-réponses sera organisée en visioconférence avec tous les participants
- En plus de cette formule de base, des options vous permettront de bénéficier d'un accompagnement rapproché, si vous en ressentez le besoin ; ces options pourront être déterminées dès le début du programme, ou en cours de route
- La première session de formation (comprendre la démarche) est gratuite : vous décidez de vous engager dans le processus en connaissance de cause
- Une fois inscrit(e), vous recevrez le manuel complet de la formation et le classeur Excel permettant de construire votre prévision à long terme

Ce package s'adresse aux Economes et à leurs adjoint(e)s ; la participation du (de la) Supérieur(e) ou d'un(e) Conseiller(e) à la première séance est fortement recommandée, et souhaitable à toutes les séances.

Formation et accompagnement seront assurés par Pierre Arquié, secrétaire d'Ethique et Investissement et ancien Directeur financier de la Congrégation Notre Dame – Chanoinesses de Saint Augustin.

Programme détaillé, tarif, et planning

Séance 1 : Présentation de la démarche et de ses étapes. Les prérequis et le travail qu'il y aura à fournir ; le choix du périmètre pertinent (une Province ? Plusieurs pays regroupés ? La totalité de la Congrégation ?), qui impliquer dans le processus (rôle de l'économiste, du Conseil)

A faire : Décider de lancer (ou pas) la démarche, choisir le périmètre, décider qui impliquer. Commencer la mise en forme des comptes.

Séance 2 : Questions / réponses sur l'ensemble de la démarche

Séance 3 : Démographie : élaborer la prévision démographique ; analyser les résultats et en tirer les enseignements.

A faire : Dresser la liste des sœurs (des frères), avec leur revenu propre ; terminer la mise en forme des comptes

Séance 4 : Questions / réponses

Séance 5 : Les revenus : analyser les revenus, et prévoir leur évolution sur les 25 ans à venir

A faire : La projection des revenus des communautés et de la Congrégation (pour le périmètre retenu)

Séance 6 : Questions / réponses

Séance 7 : L'immobilier : en fonction de la projection démographique, élaborer un scénario d'évolution des lieux de vie et de mission (NB : il est souhaitable d'impliquer le Conseil dans cette élaboration)

A faire : Dresser l'inventaire de l'immobilier de la Congrégation ; présenter au Conseil la prévision démographique, et en tirer collectivement les leçons ; élaborer la prévision immobilière avec le Conseil

Séance 8 : Questions / réponses

Séance 9 : La projection des dépenses courantes : dépenses liées à l'immobilier, dépenses liées au nombre de sœurs, autres dépenses ; analyse du résultat courant (revenus-dépenses)

A faire : La prévision des dépenses

Séance 10 : Questions / réponses

Séance 11 : La projection de l'évolution du patrimoine financier de la Congrégation ; élaboration des variantes ; conclusions pour la Congrégation

A faire : Elaborer la projection d'évolution du patrimoine financier ; étudier les variantes possibles et en tirer les conclusions ; partager les résultats avec le Conseil.

Séance 12: Questions / réponses

Séance 13 : L'analyse des écarts entre la prévision et la réalité.

A faire : Déterminer les écarts à la fin de la première année et les analyser

Séance 14 : Questions / réponses

Séance 15 (gratuite) : Bilan de la démarche

Tarif :

- Adhérents à E&I : 980 € par entité (Province ou Congrégation - 3 participants maximum) pour les 13 séances payantes.
- Non adhérents à E&I : 1 200 € par entité (Province ou Congrégation - 3 participants maximum) pour les 13 séances payantes.

Vous n'avez pas la disponibilité pour tout faire ? Vous n'êtes pas sûr(e)s de ce que vous avez fait, et vous voulez que ce soit validé ? Vous avez besoin d'aide pour animer les réunions avec le Conseil ? Les options sont là pour ça (sur la base de 100 € / heure), et peuvent être ajustées sur mesure à vos besoins. Par exemple :

- Valider ou réaliser la mise en forme des comptes
- Animer une réunion de travail du conseil (prévision immobilière ; analyse des résultats finaux ; ...)
- Valider le classeur excel (en cours de route et/ou à la fin)

Planning :

- Séance 1 : mardi 13 avril 2021 de 9h à 10h30 (exceptionnellement 1h30)
- Séance 2 : mardi 4 mai 2021 de 9h à 10h
- Séance 3 : mardi 25 mai 2021 de 9h à 10h
- Séance 4 : mardi 15 juin 2021 de 9h à 10h
- Séance 5 : mardi 29 juin 2021 de 9h à 10h
- Séance 6 : mardi 27 juillet 2021 de 9h à 10h
- Séance 7 : mardi 7 septembre de 9h à 10h
- Séance 8 : mardi 21 septembre de 9h à 10h
- Séance 9 : mardi 5 octobre 2021 de 9h à 10h
- Séance 10 : mardi 19 octobre 2021 de 9h à 10h
- Séance 11 : mercredi 3 novembre de 9h à 10h
- Séance 12 : mardi 16 novembre de 9h à 10h
- Séance 13 : mardi 30 novembre de 9h à 10h
- Séance 14 : mardi 7 décembre de 9h à 10h
- Séance 15 : mardi 14 décembre de 9h à 10h

Un lien zoom sera envoyé avant chaque séance. Vous manquez une séance ? Elles seront toutes enregistrées, et vous pourrez visionner l'enregistrement a posteriori.